

# Séance 3 : Élaboration de la stratégie de lutte contre le terrorisme

Mardi 22 août 2017

par

**Le général de brigade Saleh Bala (en retraite) - Nigeria**

**PDG**

*White Ink Consult* Ltd

Strategic Communication + Defense and Security + Training

[whiteinkconsult@gmail.com](mailto:whiteinkconsult@gmail.com), +2348033174122

# Programme

**Objectifs de la session 3 du séminaire de l'ACSS sur les stratégies nationales antiterroristes**

- **Décrire le lancement des stratégies de sécurité et les différentes étapes conduisant à leur formulation et adoption.**
- **Identifier les acteurs essentiels à la mise au point d'une stratégie antiterroriste.**
- **Utiliser les enseignements tirés et les bonnes pratiques dans la formulation de la stratégie à partir de différentes expériences et contextes.**

# Description de l'élaboration de la stratégie de sécurité nationale

- **Lancement** du processus de
- **élaboration**,
- **rédaction** et
- **finalisation** d'une stratégie antiterroriste au niveau national.

# Lancement

- **Décret présidentiel** : décret écrit qui instrumentalise l'organisme exécutif constitutionnel (ministère de la défense/de l'intérieur/organisme de coordination de la sécurité nationale) chargé de l'élaboration de la stratégie.

# Lancement (suite)

- **Instruction ministérielle** : analyse du décret présidentiel, identification et clarification des objectifs. Réunion d'un **petit groupe (5 à 10 personnes)** et création d'un **secrétariat**.

# Lancement (suite)

- **Instruction ministérielle :**

**\*activités du petit groupe et du secrétariat.** Le petit groupe comprend des spécialistes du sujet triés sur le volet pour :

1. Effectuer des recherches sur place en se basant sur des sources secondaires pour étayer l'élaboration de la stratégie.
2. Identifier et cadrer les secteurs thématiques/le paysage de la formulation/de l'élaboration de la stratégie. Identifier et choisir les membres du **groupe élargi** en vue de son approbation par l'autorité de facilitation.
3. Définir la feuille de route des processus et activités du **groupe élargi (comité)**. Les activités du petit groupe incluent les dépenses budgétaires pour couvrir la logistique et la gestion générale du **groupe élargi**.
4. Préparer et fournir le cadre préliminaire de la stratégie proposée autour des axes thématiques pour faciliter la tâche du **groupe élargi**.
5. Consulter et envoyer des invitations au membres du **groupe élargi**.

**\*Le petit groupe** peut bénéficier de l'appui de consultants internationaux/conseillers techniques.

# Lancement (suite)

- **Instruction ministérielle** : inauguration du **groupe élargi – comité (10 à 30 personnes ou plus)**.

**Groupe élargi (comité)** Le groupe élargi comprend des membres triés sur le volet des institutions, organisations et communautés partenaires importantes.

# Acteurs essentiels

- **Gouvernement :**

1. **Exécutif** : ministères, secrétariats d'État et agences (forces armées, renseignement, services de répression, agence de gestion des situations d'urgence).
2. **Législatif** : assemblée nationale et sénat.
3. **Judiciaire.**

- **Non gouvernemental (société civile) :**

1. Organisations professionnelles.
2. Milieux des affaires/de l'industrie.
3. Institutions traditionnelles.
4. Organisations religieuses.
5. Organisations basées sur le genre.
6. Groupes de jeunesse.
7. Groupes d'autodéfense et de sécurité des communautés locales.

- **Communauté internationale : partenaires extérieures :**

1. Niveau du gouvernement : **collaboration bilatérale, multilatérale.**
2. Organisations non gouvernementales internationales.

# Lancement (suite)

- **Instruction ministérielle** : inauguration du **groupe élargi – comité**.

**Groupe élargi (comité)** Le groupe élargi comprend des membres triés sur le volet des institutions, organisations et communautés partenaires importantes. **Le groupe élargi** doit :

1. Examiner et reclasser (le cas échéant) les domaines thématiques et constituer des sous-groupes sectoriels et nommer des responsables.
2. Prendre en considération et intégrer **les politiques et stratégies mondiales (ONU), régionales (UA) et sous-régionales (CEDEAO/Coalition - CBLT)**.
3. Inviter les responsables des institutions, organisations et communautés partenaires importantes à présenter leurs opinions/positions.
4. En collaboration avec le petit groupe et le secrétariat, étudier/analyser/résumer les présentations des différents groupes partenaires et les comparer à la première ébauche.

# Rédaction

## Groupe élargi (comité).

En collaboration avec le **petit groupe et le secrétariat**, étudier/analyser/résumer les présentations des différents groupes partenaires et les comparer à la première ébauche.

1. Préparer/organiser les réunions publiques/présentations.
2. Préparer/organiser les voyages d'étude à l'étranger (si les finances le permettent).
3. Retraite des groupes thématiques/sectoriels : rédaction.
4. Compilation de la première ébauche et présentation à l'autorité de facilitation.

# Rédaction

## Groupe élargi (comité).

1. Clarification et intégration des observations par l'autorité de facilitation : finalisation de la deuxième ébauche.
2. Distribution de l'ébauche aux ministères, départements et agences importants, notamment les groupes de réflexion et les institutions stratégiques pour obtenir leurs observations/points de vue.
3. Examen/intégration des observations/points de vue techniques : finalisation de la troisième ébauche.
4. Présentation de l'ébauche à l'autorité de facilitation (le petit groupe tiendra compte des corrections demandées)
5. Présentation de l'ébauche de stratégie au président (briefing du conseil national de sécurité).

# Finalisation

## Processus au niveau de l'exécutif, du législatif et du judiciaire...

1. Ébauches envoyées par l'exécutif (présidence) aux pouvoirs législatif et judiciaire afin qu'ils les examinent et les commentent pour s'assurer de leur conformité à la constitution de même qu'autres instruments législatifs nationaux et aux articles pertinents des lois, conventions et accords internationaux.
2. Achèvement et présentation de la version finale au président pour qu'il la signe en vue de son adoption, de sa publication et de sa mise en œuvre.
3. Distribution.



## **Éléments essentiels d'une bonne stratégie de sécurité nationale**

**Une bonne stratégie nationale de lutte contre le terrorisme doit intégrer les composantes militaires et civiles et s'articuler autour des « fonctions des éléments diplomatiques, sécuritaires, politiques, économiques et médiatiques du pouvoir national... » L'architecture et le résultat doivent envisager et tenir compte de la nature multi-dimensionnelle, multi-sectorielle, internationale et de l'éventail élargi des interventions axées sur la collaboration.**



# Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU

Aperçu du terrorisme : Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU

5

Conditions propices		Priorités	
Conflits non résolus prolongés	Déshumanisation des victimes du terrorisme	Appui matériel et financier : <ul style="list-style-type: none"><li>• Recommandations FATB et FSRB</li><li>• Appui matériel</li></ul>	Système juridique formel et de justice pénale <ul style="list-style-type: none"><li>• Entraide judiciaire</li></ul>
Absence d'état de droit	Violations des droits de l'homme	Conformité aux droits de l'homme <ul style="list-style-type: none"><li>• Lois sur les droits de l'homme</li><li>• Droit humanitaire international</li></ul>	Renforcement des frontières internationales
Discrimination ethnique, nationale ou religieuse	Exclusion politique	Lutte contre le crime organisé transnational lié au terrorisme	
Marginalisation socio-économique	Absence d'une bonne gouvernance		



# Piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU

## Pilier I

Traiter les conditions propices à la propagation du terrorisme

## Pilier II

Prévenir et lutter contre le terrorisme

## Pilier III

Renforcer les capacités des États et du rôle des Nations Unies

## Pilier IV

Assurer les droits de l'homme et l'état de droit



## **Stratégie antiterroriste de l'Union africaine**

**Le plan d'action adopte des mesures antiterroristes pratiques qui relèvent les défis posés à la sécurité de l'Afrique, notamment des mesures dans des domaines tels que la police et le contrôle des frontières, le législatif et le judiciaire, le financement du terrorisme et l'échange d'informations.**



## **Piliers de la Stratégie antiterroriste de la CEDEAO**

- **Empêcher**
- **Poursuivre**
- **Reconstruire**



## **Lois nationales associées à la stratégie antiterroriste de la CEDEAO**

- **Loi sur les dégâts causés par les actes malveillants de la Sierra Leone de 1861**
- **Titre VI de la Loi sur le financement du terrorisme du Niger (2003)**
- **Lois antiterroriste (2005) et contre le blanchiment de l'argent du Ghana (2007)**
- **Loi modifiant le Code de procédure pénale et relative à la lutte contre les actes de terrorisme (2007)**
- **Loi antiterroriste (modifiée) de 2008 et loi contre le blanchiment de l'argent (2003) de Gambie**
- **Lois antiterroriste de 2010 et contre le blanchiment de l'argent de 2004 du Nigeria**



## **Axes (piliers) de la stratégie antiterroriste nigérienne**

- 1. Prévenir** : Empêcher les personnes de devenir des terroristes ou de soutenir le terrorisme.
- 2. Sécuriser** : Renforcer les capacités de protection contre les attaques terroristes.
- 3. Identifier** : Préemption par la détection, les signaux d'alerte précoce et par une instruction en bonne et due forme des actes terroristes.
- 4. Préparer** : Atténuer l'impact des attaques terroristes par la résilience et les redondances pour assurer la continuité des activités.
- 5. Mettre en œuvre** : Cadre de mobilisation des efforts coordonnés au niveau interministériel.



## **Exemple des valeurs fondamentales régissant les principes de la stratégie antiterroriste nationale des États-Unis d'Amérique**

### **Principes fondamentaux**

- **Adhésion aux valeurs fondamentales américaines**
- **Établissement de partenariats dans le domaine de la sécurité**
- **Application d'outils et de capacités antiterroristes de manière appropriée**
- **Création d'une culture de résilience**



**La Stratégie antiterroriste nationale (NACTEST) du Nigeria a été formulée, coordonnée et rédigée par le Bureau du conseiller en matière de sécurité nationale (ONSA).**

**Le processus a été accompli en collaboration et avec l'aide de partenaires internationaux, notamment les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et l'Union européenne.**

**L'ONSA est l'agence de la stratégie antiterroriste et de coordination des services répressifs, habilitée au Chapitre 1A (1) de la Loi modifiée sur le terrorisme (la prévention du) de 2013.**

**Merci pour votre attention !**